

AGIR POUR LA NATURE
DANS LES TERRITOIRES



DONNÉES
2023
DONNÉES

TABLEAU *de Bord*

ZOOM AGRICULTURE

LES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS & L'Agriculture

L'agriculture, bien que source de pressions, est aussi **porteuse de solutions** pour agir face aux grandes problématiques de notre temps, étroitement liées entre elles : l'alimentation (quantité et qualité), l'effondrement de la biodiversité, la ressource en eau, le changement climatique...

Les multiples collaborations entre les Conservatoires d'espaces naturels et le monde agricole sont **sources d'innovations et de transitions vers des systèmes et pratiques agro-écologiques plus favorables** aux sols, à la biodiversité, à la ressource en eau, au stockage du carbone...

...mais aussi à la **viabilité des fermes !**

« C'est pourquoi il est pertinent et opportun de renforcer les partenariats et les échanges entre agriculteurs et Conservatoires d'espaces naturels pour aller vers un système gagnant-gagnant »

La biodiversité ne peut pas se passer de l'agriculture et l'agriculture doit s'appuyer sur la biodiversité pour ouvrir de nouvelles perspectives.

Les Conservatoires d'espaces naturels, associations d'intérêt général à but non lucratif, soutiennent et accompagnent les pratiques agro-écologiques et les solutions fondées sur la nature dans tous les types de productions :

- **Pragmatiques**, ils travaillent avec tous les agriculteurs et tous les modèles agricoles.
- **Dans une approche globale**, ils s'intéressent avec l'agriculteur à tout son système d'exploitation et pas uniquement à quelques parcelles.

LES MILIEUX AGRICOLES : TERREAUX FERTILES *mais Fragiles*

Des sols gérés par une agriculture durable rendent à la société de nombreux services : production alimentaire, stockage du carbone, maintien de la biodiversité, protection contre les risques, préservation de la ressource en eau mais aussi activités de loisir et globalement, participation à l'attractivité des territoires.

Les Conservatoires d'espaces naturels, associations ancrées dans les territoires, soutiennent :



➤ L'arrêt de l'**artificialisation des terres**

Les Conservatoires considèrent que l'artificialisation commence dès que la vie du sol est détériorée et souhaitent que le droit français et européen reconnaisse une valeur patrimoniale commune aux sols. Ils partagent et contribuent avec le monde agricole pour aller vers le « Zéro artificialisation nette ».



> Des fermes à taille humaine

Les Conservatoires considèrent que les « fermes à taille humaine » sont les plus aptes à préserver la biodiversité, la vitalité des territoires ruraux et le bien-être des agriculteurs.



> La mise à disposition des terrains des Conservatoires pour l'agriculture

Les Conservatoires, par leurs actions foncières, contribuent à conforter des exploitations et aident à installer de nouveaux agriculteurs en mettant à disposition des terrains. Ils contribuent également au soutien de l'élevage à l'herbe qui permet le maintien de prairies permanentes et de parcours riches en biodiversité.



> Une PAC ambitieuse rémunérant les systèmes vertueux

Les Conservatoires souhaitent contribuer à donner une nouvelle ambition à la Politique Agricole Commune (PAC) et à la déployer efficacement sur le terrain, en accompagnant notamment la mise en place des Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) et tous les dispositifs permettant de renforcer les liens entre agriculture et biodiversité.



> Des systèmes agricoles autonomes et économes, sources de revenus à hauteur du travail et services rendus

Les Conservatoires accompagnent des solutions s'appuyant sur les richesses naturelles, contribuant à la résilience des systèmes, devenant productifs à moindre coût et favorisant la biodiversité. Ils sont notamment impliqués dans des actions en faveur des prairies naturelles.



> Le partage de l'eau

L'eau est un bien commun dont le partage doit être réfléchi à l'échelle globale afin d'assurer le bon fonctionnement du grand cycle de l'eau.

C'est pourquoi les Conservatoires d'espaces naturels agissent pour que :

- les choix soient arbitrés dans le cadre d'une vision partagée d'un territoire entre tous les usagers de l'eau
- les milieux humides agricoles soient préservés, restaurés et entretenus durablement
- les systèmes agricoles évoluent vers des pratiques, des cultures et des variétés économes en eau et que les solutions de stockage d'eau et d'irrigation soient réfléchies en fonction de cette priorité.



LES CHIFFRES *clés*

Nos actions

- **1 100 agriculteurs** sous contrat avec les Conservatoires d'espaces naturels, dont **300 baux** ruraux à clauses environnementales, intervenant sur **1 400 sites** (28 500 ha)
- **100 bergers** travaillent sur les sites des Conservatoires d'espaces naturels, dont **14 sont salariés** des Conservatoires
- Opérateur ou animateur de **110 Projets et Mesures agro-environnementales et climatiques (PAEC/MAEC)**, sur plus de 250 000 ha
- **40 diagnostics agro-écologiques** par an sur des exploitations agricoles
- **35 000 animaux**, dont **1 000 en propriété**, constituant un cheptel pour favoriser une gestion agro-écologique des sites naturels protégés des Conservatoires
- Implication dans **10 Plans nationaux d'actions** en faveur d'espèces menacées inféodées aux milieux agricoles ou y jouant un rôle essentiel, comme par exemple :



Outarde canepetière



Plantes messicoles



Pollinisateurs

- **LIFE Biodiv'Paysanne** : un projet visant à favoriser la biodiversité en milieux agricoles en Occitanie, à travers l'accompagnement de **60 fermes pilotes**

Coordinateur : CEN Occitanie

Partenaires du réseau CEN : CEN Ariège - FCEN



Nos partenaires

- **60 projets communs** avec les Chambres d'Agriculture
- **90 lycées agricoles**
- **Un partenariat avec les SAFER**
 - 18 conventions de partenariat
 - 1 convention nationale avec la Fédération nationale des SAFER
 - 64 conventions de mise à disposition (850 ha)
- **Un partenariat avec Terre de Liens**
 - 5 conventions locales
 - 1 partenariat national avec la Fondation et la Fédération

Les Conservatoires d'espaces naturels sont des associations d'intérêt général à but non lucratif
Document produit sur la base des données transmises par les Conservatoires d'espaces naturels
Données arrêtées au 1^{er} janvier 2023



FÉDÉRATION DES CONSERVATOIRES
D'ESPACES NATURELS

199, rue de la Juine – 45160 OLIVET
02 38 24 55 00 – contact@reseau-cen.org
www.reseau-cen.org

